

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM tenue le mardi 1^{er} septembre 2020 à 10 h par vidéoconférence

Présences : Marcel Rafie
Yvon Pépin
Monique Lemieux
Claude Laferrière
Patrick Béron
Calvin Veltman
Marcel Samson
Michel Tousignant, observateur
Louis Jolin, observateur
Gilles Gauthier, observateur
Anne Rochette, observatrice

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 mai 2020
3. Affaires en découlant
4. Informations
5. Prochaine assemblée générale
 - 5.1 Convocation : date, mode virtuel, gestion de la réunion
 - 5.2 Ordre du jour de l'AG
 - 5.3 Élection du prochain CA : candidats, déroulement
6. Activités à venir
7. Varia

1. Adoption de l'ordre du jour

Anne Rochette demande d'ajouter en varia un point sur l'état du fonds APR-UQAM et Marcel Rafie demande d'ajouter deux autres points, aussi en varia :

1. État du fonds APR-UQAM
2. Réunion de la FRUQ
3. Prochain bulletin

Sur proposition de Calvin Veltman, appuyé par Patrick Béron, l'ordre du jour, incluant les ajouts, est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 mai 2020

Sur proposition de Monique Lemieux, appuyée par Patrick Béron, le procès-verbal de la réunion du 13 mai 2020 est adopté.

3. Affaires en découlant

Tous les items sont traités dans les points qui suivent à l'ordre du jour.

4. Informations

La secrétaire de la FRUQ, Mme Thibodeau, nous a demandé si on souhaitait garder le même profil pour la description de l'APR-UQAM. Marcel Rafie lui a répondu qu'on conservait effectivement le même profil.

5. Prochaine assemblée générale

5.1 Convocation : date, mode virtuel, gestion de la réunion

Marcel Rafie, avec l'assentiment des membres, propose que l'assemblée générale ait lieu par vidéoconférence le mercredi 30 septembre à 10 h.

Yvon Pépin enverra une convocation aux membres en leur demandant de confirmer leur participation. Par la suite, les membres ayant confirmé leur participation recevront un guide détaillé du déroulement de la réunion par le truchement de la vidéoconférence.

Louis Jolin a participé récemment à une réunion du Conseil québécois du loisir (CQL) regroupant 50 participants par vidéoconférence et tout s'est très bien déroulé. Louis Jolin apportera donc son aide à Yvon Pépin et s'offre pour présider la prochaine assemblée générale. Les membres acceptent que Louis Jolin préside l'AG. Nous pourrions également profiter du soutien technique d'un conseiller du CLQ à défaut du soutien du service de l'audiovisuel de l'UQAM.

5.2 Ordre du jour de l'AG

L'ordre du jour de l'AG sera préparé selon la formule des années précédentes avec l'ajout des points suivants :

- Le fonds de l'APR-UQAM (Anne Rochette)
- La politique élaborée pour les membres invités (Patrick Biron)
- L'accès aux ressources électroniques de la bibliothèque pour les membres de l'APR-UQAM (Michel Tousignant)

5.3 Élection du prochain CA : candidats, déroulement

Marcel Rafie, Marcel Samson et Calvin Veltman se retirent du CA. Monique Lemieux, Anne Rochette, Claude Laferrière, Yvon Pépin, Patrick Béron et Michel Tousignant acceptent d'être candidates et candidats. Louis Jolin, comme directeur du bulletin, et Gilles Gauthier, comme webmestre, demeurent à titre d'observateurs. À la suite d'une intervention d'Yvon Pépin, Jean-Pierre Dion a accepté d'être candidat comme membre du CA.

Calvin Veltman prendra la présidence des élections.

6. Activités à venir

Monique Lemieux reprend la suggestion de Louis Jolin de demander aux membres des suggestions d'activités dans un contexte de pandémie. Selon elle, un suivi est aussi à faire pour le comité Solidarité dans la situation actuelle. Doit-on consulter les membres au moyen d'un courriel ou en utilisant le blogue, ou les deux façons ? Un suivi de cette question se fera au prochain CA lorsqu'un membre du CA acceptera de prendre la responsabilité des activités culturelles et sociales.

7. Varia

7.1 État du fonds APR-UQAM

Anne Rochette mentionne qu'au 30 avril 2020, le fonds atteignait une somme de 7 170 \$ à laquelle s'est ajouté depuis un montant de 1 626 \$ pour atteindre 8 796 \$. De ce dernier montant, il faut déduire les 2 000 \$ versés en bourses aux étudiants. Le fonds atteint donc 6 796 \$. L'objectif à atteindre pour la capitalisation du fonds est de 25 000 \$.

Anne Rochette rappelle que le comité pour la pérennité du fonds, formé de Philippe Barbaud, Jean-Pierre Dion et Robert Papen, avait proposé certaines actions pour développer le fonds. Malheureusement, le contexte actuel rend difficile la mise en œuvre de celles-ci.

Anne Rochette mentionne qu'à cause de difficultés financières, des frais de gestion et d'administration s'appliqueront désormais au fonds de l'APR-UQAM. La Fondation de l'UQAM suit en cela la politique des autres universités.

7.2 Réunion de la FRUQ

Claude Laferrière sera le représentant de l'APR-UQAM à la réunion de la FRUQ qui aura lieu le 30 octobre par vidéoconférence ou en assistant sur place à Québec.

7.3 Prochain bulletin

Louis Jolin mentionne que le bulletin est actuellement chez la graphiste et sera déposé chez l'imprimeur le 9 septembre pour une livraison à l'UQAM le 15 septembre.

Sommaire du numéro 79 :

- Ô pandémie quand tu nous tiens (Louis Jolin)
- La fin d'un septennat (Marcel Rafie)
- L'évolution du campus de l'UQAM (Florence Junca-Adenot et Jean Roy)
- Enquête sur la solitude (Michel Tousignant et comité Solidarité)
- Gabriel-Arnaud Berthold : un parcours déjà enviable (Louis Jolin)
- In memoriam
- Brèves (Louis Jolin)
- Rapports annuels 2019-2020

Tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts, la réunion par vidéoconférence s'est terminée à 11 h 45.